

MASTER

CULTURE ET COMMUNICATION

PARCOURS MÉDIATIONS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET PATRIMONIALES

PRÉSENTATION

Ce parcours est conçu pour permettre aux étudiants de comprendre les enjeux de la médiation scientifique, technique et patrimoniale dans un contexte de questionnement sur les relations sciences/société et culture/territoire, tout en maîtrisant la démarche de conception et de conduite d'un projet, dans tous les domaines de la communication des sciences, des techniques et du patrimoine.

L'objectif principal du parcours consiste à élargir, approfondir et affiner les connaissances des étudiants sur le plan théorique et méthodologique dans le domaine particulier de la médiation des sciences, des techniques et du patrimoine.

À partir de l'étude des théories communicationnelles de la médiation et d'une bonne maîtrise des dispositifs médiatiques, il s'agira de favoriser l'acquisition d'une solide connaissance en matière de transmission, vulgarisation, communication de la culture scientifique, technique et patrimoniale en lien avec les projets individuels des étudiants.

COMPÉTENCES VISÉES

Pour former aux divers métiers de ces domaines, la formation vise à développer les compétences suivantes :

- ▶ Maîtriser les enjeux scientifiques et techniques actuels.
- ▶ Maîtriser les enjeux contemporains dans le domaine du développement culturel et touristique des territoires.
- ▶ Être capable de vulgariser et de construire des dispositifs pour appréhender, transmettre, communiquer des enjeux scientifiques spécifiques.
- ▶ Appréhender la complexité du secteur culturel, patrimonial et touristique et plus particulièrement celle des établissements publics (musée, bibliothèque, sites et monuments, office du tourisme...) ou privés (éditeurs numériques, agences culturelles, parcs d'attraction thématiques...), de l'événementiel et de la médiation.
- ▶ Questionner les diverses interactions entre les cultures scientifiques et techniques, les arts de la scène et les nouvelles formes d'écritures audiovisuelles nées de l'univers numérique dans une dynamique de pratiques Arts et Sciences.
- ▶ Connaître les organisations, les publics et les réseaux de ces divers domaines.
- ▶ Élaborer les politiques culturelles qui accompagnent ou encadrent le développement du tourisme culturel et de la diffusion cultu-



relle scientifique et technique aussi bien dans le domaine public que privé.

- ▶ Développer des compétences d'organisation et de gestion de la communication et de la médiation technique, scientifique et culturelle, et du management de projet.
- ▶ Réaliser et superviser la réalisation de différents supports et outils de communication et de médiation.
- ▶ définir, mettre en œuvre et évaluer des stratégies de communication autour des politiques de médiations et de vulgarisation
- ▶ concevoir et réaliser des dispositifs (outils et actions) de médiation de la Culture et des Patrimoines (culturels, scientifiques et techniques) innovants et adaptés à chaque public cible.
- ▶ analyser des dispositifs, des actions et des équipements culturels et touristiques en vue de leur développement (diagnostic, recommandations, veille, enquête de publics...).

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la première année se fait **sur dossier**, à télécharger sur le site web de l'UT2J (rubrique "Découvrir nos formations").

Les candidatures sont ouvertes aux titulaires de la Licence mention Information-communication parcours Communication et arts du spectacle : communication ou d'une formation bac+3 équivalente en particulier dans les domaines de l'information, de la communication ou des SHS.

LES ENSEIGNEMENTS

1^E ANNÉE

Semestre 7

			ECTS	HEURES
▶ UE 701	ACV0701V	Séminaire Médiation culturelle et Études visuelles 1	7	25
▶ UE 702	ACM0702V	Séminaire Numérique et médiations techniques 1	7	25
▶ UE 703	ACT0702V	Séminaire Danse-Cirque	7	25
▶ UE 704	AC00704V	Méthodologie transversale et disciplinaire	3	25
▶ UE 705	AC00705V	Professionnalisation / Compétences transversales 1	3	25
▶ UE 706	AC00706V	Spécialisation 1 <i>ou Langue vivante ou option</i>	3	25

Semestre 8

▶ UE 801	ACS0801V	Mémoire de recherche ou de stage	12	
▶ UE 802	ACV0802V	Théorie et pratique en Et. visuelles et Médiation culturelle	6	50
▶ UE 803	ACT0802V	Séminaire Arts de la scène	3	25
▶ UE 804	AC00804V	Conférences pluridisciplinaires 1	3	25
▶ UE 805	AC00805V	Professionnalisation / Compétences transversales 2	3	25
▶ UE 806	AC00806V	Spécialisation 2 <i>ou Langue vivante ou option</i>	3	25

2^E ANNÉE

Semestre 9

			ECTS	HEURES
▶ UE 901	ACS0901V	Mémoire d'étape 1	5	
▶ UE 902	ACS0902V	Médiations Patrimoine, Culture	5	125
▶ UE 903	ACS0903V	Médiations scientifiques et techniques	4	50
▶ UE 904	ACS0904V	Communication des organisations scientifiques et patrimoniales	4	50
▶ UE 905	ACV0903V	Séminaire Études visuelles	3	25
▶ UE 906	AC00904V	Conférences pluridisciplinaires 2	3	25
▶ UE 907	AC00905V	Professionnalisation / Compétences transversales 3	3	25
▶ UE 908	AC00908V	Spécialisation 3 <i>ou Langue vivante ou option</i>	3	25

Semestre 10

▶ UE 1001	ACS0111V	Mémoire de recherche ou professionnalisant	21	
▶ UE 1002	ACS0112V	Les dispositifs de médiations scientifiques, techniques et patrimoniales	3	25
▶ UE 1003	AC00113V	Conférences pluridisciplinaires 3	3	25
▶ UE 1004	AC00114V	Professionnalisation / Compétences transversales 3	3	25

ET APRÈS ?

À l'issue de la formation, l'insertion professionnelle pourra se faire dans deux grands secteurs d'activité :

Les **institutions et entreprises scientifiques, techniques et patrimoniales** au sein desquelles peuvent se structurer les missions principales suivantes :

- ▶ la communication institutionnelle : service de communication, services de presse des organismes de recherche scientifique, des universités, des écoles d'ingénieur, etc. ;
- ▶ la médiation culturelle : musée de science, centre de culture scientifique, technique et industrielle, etc. ;
- ▶ la rédaction : médias, presse et édition scientifique

Les **institutions et entreprises relevant des activités culturelles, touristiques et de loisirs** autour de ces missions centrales :

- ▶ la gestion des services de communication ou de médiation : elles exigent des professionnels capables de mettre en place des stratégies de communication spécifiques, de répondre à des appels d'offre, de bâtir des politiques de développement des publics, ou encore de rédiger les cahiers des charges de nouveaux projets.
- ▶ la conception de politique de développement culturel des territoires, la création de médiations sur des objets spécifiques, et les échanges internationaux.

Pour répondre à ces besoins nouveaux, les organisations professionnelles de ces secteurs ont besoin de cadres. Ils sont assistants de direction, chargés de projets, chargés de mission.

Pour vous informer sur les possibilités de poursuites d'études ou d'insertion professionnelle, vous pouvez contacter le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle : scuio-ip@univ-tlse2.fr | 05 61 50 45 15